



Genève, le 7 septembre 2010

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué statistique de l'office cantonal de l'emploi

Légère baisse du chômage à Genève en août 2010

Avec 52 chômeurs de moins, le canton de Genève a connu au mois d'août une baisse du nombre de chômeurs pour le sixième mois consécutif, bien que le mois d'août soit habituellement pénalisé par des effets saisonniers. Le nombre total de chômeurs à Genève (indemnisés ou en fin de droits) s'établit ainsi à 15 107 à la fin du mois (-0,3%). Le taux de chômage effectif dans notre canton se maintient à 6,2%¹. La situation du marché de l'emploi s'est en revanche légèrement dégradée au plan national, avec une hausse du nombre de chômeurs de 0,4%, maintenant le taux officiel suisse à 3,6%. Le recours au chômage partiel poursuit sa décrue, avec 183 bénéficiaires ayant repris leur activité à temps complet (-8.4% en un mois, -50% en glissement annuel).

L'ensemble des demandeurs d'emploi² s'élève à 20 865, soit une diminution de 143 en un mois (-0,7%).

En comparaison annuelle (août 2009 – août 2010), l'effectif des chômeurs baisse de 0,3% à Genève (diminution de 5,3% au plan suisse), et celui des demandeurs d'emploi de 0,8% (diminution de 1,7% au plan suisse).

Les chiffres du chômage en fonction de critères précis peuvent être consultés sur la page suivante.

¹ Pour rappel, notre canton publie, depuis le début de l'année, un taux de chômage plus proche de la réalité que le taux officiel fourni par le SECO. Le calcul du taux de chômage fourni par le SECO (6,8%) se base sur la population active issue du recensement de la population de 2000, alors que le calcul du taux de chômage effectif se base sur la population active fournie par l'enquête suisse sur la population active au deuxième trimestre 2009.

² Sont considérées comme demandeurs d'emploi toutes les personnes inscrites déclarées comme étant à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire les chômeurs et les demandeurs d'emploi non-chômeurs. Les chômeurs sont des personnes à la recherche d'un emploi et disponibles immédiatement. La catégorie des non-chômeurs comprend les personnes en gain intermédiaire ou en formation ou occupées à plein temps ou à temps partiel, celles qui ne peuvent être placées dans un délai de 30 jours pour cause de maladie, maternité, accident ou service militaire, et enfin les personnes au bénéfice du RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale) ou d'une mesure cantonale.

Personne de contact :

M. Patrick Schmied, directeur général de l'OCE, ☎ 079 252 88 04,
patrick.schmied@etat.ge.ch

L'évolution en fonction du sexe, de la nationalité, de l'âge et de la durée d'inscription

Durant le mois d'août, le nombre de chômeurs de sexe masculin baisse de 0,3% et celui des chômeurs de sexe féminin de 0,4%. Selon la nationalité, la variation enregistrée est de -0,1% pour les Suisses et de -0,6% pour les étrangers. Quant à l'évolution selon les groupes d'âges, celui des jeunes de moins de 25 ans augmente de 2,8%, celui des 25 à 49 ans diminue de 0,7% et celui des 50 ans et plus de 0,8%. Le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), dont la part correspond actuellement à 35,8% du total, augmente de 1,9% en août. La durée moyenne du chômage s'établit à 332 jours, contre 327 jours le mois précédent (basée sur une semaine de 7 jours); elle était de 274 jours une année auparavant (août 2009).

L'évolution en fonction des secteurs d'activité

En comparaison annuelle (août 2009 – août 2010), on enregistre les plus fortes augmentations dans les secteurs d'activité suivants : l'enseignement (+50,5%), les services spécialisés, scientifiques et techniques (+40,2%) et le commerce de gros (+40,1). On remarquera que le nombre de chômeurs a baissé de 44,5% dans le secteur de la métallurgie et de 16,0% dans le secteur bancaire et financier.

Inscriptions et sorties

En août 2010, 1 461 demandeurs d'emploi ont été inscrits, chiffre supérieur à celui de juillet (+76 inscriptions). Durant la même période, 1 600 dossiers ont pu être annulés, dont 811 dossiers de demandeurs d'emploi qui ont annoncé avoir trouvé du travail ou qui ont été placés par les conseillers en personnel.

Ce communiqué mensuel peut être consulté sur Internet : <http://www.ge.ch/emploi/>

* * * * *